Module complémentaire à la formation initiale des CCD : Analyse comptable et financière des équipements sociaux

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Objectif professionnel

Être en mesure d'analyser un compte de résultat et un bilan comptable, en complément des outils déclaratifs à disposition, dans le but d'établir une liste d'indicateurs de fragilités et de proposer des solutions de retour à l'équilibre.

Contenu

Pour s'inscrire à cette formation, il faut avoir suivi la formation initiale CCD, GCOS, contrôleur des OS et/ou être en poste depuis plus de 2 ans

- Les gestionnaires et leur contrôle financier :
  - Les partenaires de l'action sociale ;
  - Fiches d'identité des partenaires par forme juridique et contrôle financier ;
  - Les spécificités de la comptabilité publique ;
  - Rappel du rôle de l'expert-comptable et du commissaire au compte.
- Les différents types de sources documentaires :
  - Les documents comptables des associations et entreprises ;
  - Les documents comptables des structures publiques ;
  - Les éléments économiques et financiers dans Maïa ;
  - Les autres sources d'information.
- Les objectifs de l'analyse économique au travers de Maïa :
  - De l'intérêt de l'approche économique ;
  - Les différents indicateurs à prendre en compte ;
  - Mise en pratique des indicateurs dans les différents équipements.
- Les différents équilibres économiques des équipements sociaux :
  - L'équilibre économique et les financements CAF des EAJE : Focus sur les impacts de la linéarisation de la PSU en 2025 ;
  - L'équilibre économique et les financements CAF des ALSH ;
  - L'équilibre économique et les financements CAF des CS ;
- L'analyse du compte de résultat comptable :
  - Les postes du compte de résultat ;
  - Les soldes intermédiaires de gestion ;
  - La méthodologie d'étude du compte de résultat.

Public

Chargés de conseils et de développement en action sociale ; Conseillers techniques d'action sociale ; Conseillers territoriaux ; Conseillers thématiques en fonction; GCOS; contrôleur des OS

Pré-requis

Exercer le métier de CCD; GCOS; contrôleur des OS et avoir déjà accompagné une structure en difficulté ou avoir suivi la formation "Accompagner les EAJE PSU en difficulté" ou "Accompagner les équipements sociaux en difficulté".

Modalités pratiques

Durée : 3 jours - Pour une session en intra : contacter les services de l'EGOC
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC
Formations nationales
CCD (Chargés de conseil et développement)
AFC – Bloc gestion vérification

CONTROLEUR AFC

Tarifs

600.00

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

8 à 12 stagiaires

Taux de satisfaction

2025 : 99.1 % (1 session - 6 stagiaires) / 2026 : 96.98 % (10 stag ; 1 session)

Tarification

600 €

Tarif / Coût stagiaire

600.00

    - Focus sur la question de la trésorerie
- **L'analyse bilancielle**
    - Les composantes "simples" du bilan à connaître
    - Les ratios de solidité financière : fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie nette
    - L'anayse croisée de la santé et de la solidité financière d'une structure
- **Mise en oeuvre via un cas pratique global d'un équipement social ou via des cas soumis par les stagiaires eux-mêmes**

Méthodes mobilisées

La démarche pédagogique adoptée privilégie un axe essentiellement pratique et opérationnel. Chaque module de la formation repose sur la pédagogie inversée, tirant parti des compétences et expériences des participants pour encourager l'apprentissage entre pairs. Elle s'appuie également sur une pédagogie active, plaçant les stagiaires en situation concrète à partir de cas réels rencontrés dans les Caf, aussi bien en séances plénières qu'en travaux de sous-groupes.
La formation intègre donc des cas pratiques et exemples tirés d'expériences récentes d'accompagnement ou d'étude de faisabilité/opportunité ou issus de l'expérience des apprenants eux-mêmes.
L'ensemble des documents de présentation théorique, cas pratiques et exemples, sont fournis aux apprenants en fin de formation.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43